

**Licence professionnelle Technologies avancées de
l'électronique des communications**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Technologies avancées de l'électronique des communications. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02038475

HAL Id: hceres-02038475

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038475>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Technologies avancées de
l'électronique des communications

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale – ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Technologies avancées de l'électronique des communications

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électrique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité et électronique

Demande n° S3LP150008371

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Calais département GEII.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Technologies avancées de l'électronique des communications* vise à former des techniciens spécialisés dans les domaines de l'électronique des communications. Ces professionnels auront en charge la mise en œuvre, l'utilisation et la maintenance de systèmes industriels échangeant des données dans le cadre de la gestion d'un projet.

Ouverte en 2002, cette formation est proposée depuis 2007 dans le cadre des contrats de professionnalisation. Elle est composée de cinq modules d'enseignements dont le premier permet la remise à niveau des différents profils d'étudiants. Cette formation s'inscrit, avec deux autres licences professionnelles situées sur des domaines voisins, dans la formation proposée par cet établissement. Elles permettent de compléter les formations à Bac+2 des différents établissements locaux ou régionaux, dans un contexte à la fois de demande de la part des entreprises, et d'autre part dans le cadre d'une situation socio-économique difficile étant donné le fort taux de chômage de la région Nord-Pas de Calais.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence a été ouverte afin de répondre à la demande des différents professionnels industriels du secteur local et régional. De grands groupes y sont implantés et génèrent une forte activité industrielle, permettant aux candidats issus de cette formation une embauche très majoritairement locale. Cette formation s'effectue sur un lieu unique (IUT de Calais) avec une équipe d'enseignants locaux.

Le programme pédagogique de cette licence professionnelle s'articule autour de deux modules généraux et de trois modules techniques qui permettent à la fois, de répondre à la spécificité de cette licence, et d'appréhender et de parcourir les différentes techniques de communication et de transmission des signaux. Chaque étudiant participe à deux projets tuteurés qui correspondent parfaitement à l'esprit de cette licence. De même, les stages en entreprises finalisent ce parcours professionnel et permettent une meilleure adaptabilité dans l'environnement professionnel. L'ensemble du programme pédagogique ainsi que le volume horaire (450 heures) sont correctement dosés et permettent de répondre parfaitement au cahier des charges de la Licence Professionnelle. A noter que dans le cadre du département *Génie électronique et informatique industrielle* (GEII), les étudiants disposent d'une plate-forme technologique performante ainsi que d'autres équipements de dernière génération leur permettant de réaliser leurs projets tuteurés. Des certifications en langue, informatique ou des habilitations électriques sont proposées en complément aux étudiants.

L'attractivité de cette licence semble faible (20 à 30 dossiers pour 11 à 20 inscrits) avec moins d'un tiers des étudiants issus de l'établissement. Les établissements proches permettent de combler ce déficit et en particulier les BTS qui avoisinent la moitié des inscriptions. Quelques contrats de professionnalisation (1 à 3) viennent finaliser les effectifs. Les taux de réussite y sont corrects (>80 %). Aucun étudiant issu d'une VAE n'est venu intégrer cette formation.

Malgré une bonne communication et une forte implication des porteurs de cette licence, la baisse des effectifs s'est fait ressentir, en particulier durant la dernière année (huit étudiants). Cette chute est principalement liée à la baisse des effectifs issus des DUT qui choisissent une orientation vers des études plus longues (Master ou écoles d'ingénieurs).

L'insertion professionnelle reste tout à fait correcte avec 60 à 90 % d'embauchés. Le délai moyen de recherche d'emploi est de 6,5 mois, ce qui est normal compte tenu du contexte économique de cette région. La nature des emplois occupés semble elle aussi en adéquation avec la formation malgré une remarque contraire des porteurs du projet. A noter que ce point fera l'objet d'une évolution à court terme afin de recentrer cette formation en adéquation avec les besoins des entreprises. D'autre part, une orientation vers l'apprentissage est en cours et devrait voir le jour rapidement.

Le lien avec les milieux professionnels est un point remarquable de cette licence. En effet, les professionnels sont fortement investis dans cette dernière avec près de 140 heures de formations (soit 30 % du volume horaire des enseignements réalisés par 11 intervenants différents). D'autre part, ces derniers sont fortement intégrés dans les décisions concernant la vie de cette licence (jurys, choix,...) ainsi que dans le conseil de perfectionnement. Ces professionnels ont noué de vrais partenariats avec cette licence et les enseignants qui la composent, permettant l'insertion professionnelle des étudiants.

L'équipe de formation est organisée autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de 12 enseignants, tous issus de l'IUT, et de 11 professionnels. Cet équilibre permet un mixte intéressant qui s'appuie en complément, pour les décisions stratégiques, sur un comité de direction de trois responsables de l'université. A noter que cette formation s'appuie aussi fortement sur le département GEII de cette université.

Les perspectives d'évolution de cette licence ont bien été prises en compte et devraient permettre une réorientation de cette dernière afin d'essayer de la redynamiser.

- Points forts :

- Implication des professionnels dans le pilotage et dans l'enseignement.
- Différents partenariats avec les entreprises.
- Remise en question de la formation avec des perspectives d'évolution.

- Points faibles :

- Manque de valorisation des connaissances transversales.
- Baisse d'attractivité.



- Recommandations pour l'établissement :

La reconnaissance de l'unité d'enseignement transversale (UE0 concernant l'anglais, l'électronique, les outils informatiques, les mathématiques, la logique, la programmation en langage C et la physique) au même titre que l'ensemble des autres unités d'enseignement permettrait aux étudiants de la valoriser dans le cadre, par exemple, de la VAE ou de formations ultérieures.

D'autre part, la proposition faite par le comité de pilotage concernant la réorientation de cette licence ainsi que l'introduction de l'apprentissage pourrait effectivement permettre de dynamiser et donner une certaine attractivité à cette formation.



Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante
1, place de l'Yser BP 1022
59375 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03.28.23.73.73
Fax : 03.28.23.73.95
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale
à
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence Professionnelle

V/Réf. : JMG/2013/N°99

Affaire suivie par Estelle Sirmon

N/Réf. : LB/SB/CV/7807

Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les Licences Professionnelles délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences professionnelles suivantes :

- Licence Professionnelle Industrie Agro-alimentaire, spécialité Environnement et Sécurité
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Technologies Avancées de l'Electronique des Communications
- Licence Professionnelle Structures Métalliques spécialité Conception et Calcul Assistés par Ordinateurs
- Licence Professionnelle Productions Animales spécialité Métiers du Conseil en Elevage, Production Laitière
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Energies renouvelables appliquées à l'habitation et au bâtiment industriel
- Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques spécialité Contrôle, Conduite et Sécurité des Installations Chimiques
- Licence Professionnelle Production Industrielle spécialité PRIME
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme spécialité Gestion Touristique et Hôtelière
- Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines spécialité Assistant Gestionnaire de Ressources Humaines en PME
- Licence Professionnelle Management des Organisations spécialité Gestion PME/PMI, Management, Création et Reprise/Transmission
- Licence Professionnelle Commerce spécialité Techniques Commerciales Industrielles – Chargé d'Affaires

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

